



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 24 novembre 2011

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD et Mr Emile PERRAUD, Adjoint.

Mmes Valérie CARPIN - Christine COCHET et Marie-Françoise PASCAL - Mrs Michel BATTISTELLA - Bruno FORT - Fabrice GALLET - Laurent JOLY et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Mrs Alain BOUVET - Eric CURTET - Pierre DUPORT et André MASLANKIEWICZ

Pouvoirs : Mr MASLANKIEWICZ à Mr BATTISTELLA et Mr DUPORT à Mr JOLY

Secrétaire de séance : Melle Christine COCHET

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ Délibérations

- Taxe d'aménagement
- Fusion des 2 régies cantine et garderie en 1 seule
- Projet de construction d'un groupe scolaire :
 1. Validation Avant Projet Définitif
 2. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre
 3. Demandes de subventions
- Gestion déléguée des services de l'eau et de l'assainissement

➤ Informations diverses

➤ Questions diverses

Mademoiselle Christine COCHET est nommée secrétaire de séance.

Procès-verbal du 27 octobre : Pas d'observations. Il est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande la suppression des délibérations relatives au projet de construction du groupe scolaire, l'état d'avancement du dossier ne permettant pas de se prononcer dans l'immédiat.

Il propose au conseil de retenir la date du 15 décembre pour la prochaine séance.

Accepté à l'unanimité.

➤ Délibérations :

● TAXE D'AMENAGEMENT :

Monsieur Bonnard rappelle la modification de la fiscalité de l'aménagement dans le code de l'urbanisme. Il indique que toutes les taxes actuellement appliquées (TLE, TDENS, TDCAUE, PAE ...) sont supprimées au bénéfice d'une Taxe d'Aménagement. Cette réforme prend effet au 1^{er} mars 2012 et il revient au conseil municipal de fixer le taux communal de cette taxe d'aménagement. Mr BONNARD propose de maintenir le taux actuel qui s'applique à la TLE soit 1%, en précisant qu'il s'agit du taux le plus faible appliqué par les communes.

Par ailleurs, il suggère d'appliquer l'exonération facultative sur les habitations financées par le prêt à taux zéro (PTZ+).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

● FUSION des deux régies de recettes cantine et garderie :

Monsieur le Maire propose dans un souci de simplification de fusionner les deux régies de recettes pour la cantine et la garderie qui ont été constituées en 1994 pour n'en faire plus qu'une. Proposition adoptée à l'unanimité.

● **Délégation du service public de l'eau et du service public d'assainissement :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la gestion du service public de l'eau potable a été confiée à la SOGEDO, par contrat d'affermage expirant le 31 mars 2012.

Compte tenu du délai des procédures de mise en concurrence, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer rapidement sur le mode de gestion futur des services publics de l'eau potable et de l'assainissement. Après discussion et divers échanges sur l'opportunité ou non d'opter pour la gestion déléguée pour le service d'assainissement (actuellement en gestion directe par la commune) le conseil municipal décide de reporter sa décision à la prochaine séance.

➤ **Informations :**

☞ **Projet de construction du groupe scolaire :**

L'avant projet définitif sera arrêté à la réunion du mercredi 30 novembre. Monsieur le Maire fait part de ses estimations dans l'attribution des subventions (dotation de l'état + conseil général). Elles devraient être supérieures aux attentes initiales.

☞ **Voirie :**

La commission de voirie a fait le tour de la commune afin d'établir le programme des travaux :

- aménagement route de Cuzieu pour réduire la vitesse,
- rue du Farabout à reprendre,
- passages protégés à prévoir route de Belley côté sud
- Sur Chazey : dans le cadre de la PVR réalisation de l'enrobé et dénomination de la voie qui dessert les habitations

☞ **Réunions de quartiers :**

Celles du bourg de Bons et des hameaux de Chazey/Rothonod se sont bien déroulées avec la présence d'environ 35 personnes à chacune d'elles.

➤ **Questions diverses :**

☞ Mr Fort rappelle la nécessité de faire réaliser les diagnostics accessibilité voirie et établissements recevant du public (ERP).

☞ Mr Joly s'interroge sur l'épandage de boues (venant de Belley) qui a eu lieu sur un terrain à Chazey. Mme Blanchard précise que les plans d'épandage des boues étant extrêmement encadrés et surveillés par la police de l'eau, il ne devrait pas avoir lieu de s'inquiéter, ce terrain faisant probablement partie du plan de la ville de Belley.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 24 novembre 2011.

**Chazey-Bons, le 26 novembre 2011
Le Maire, Didier BONNARD**